



COMITE SYNDICAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

A ENNEZAT

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Comité Syndical
2. Désignation du Président de séance
3. Désignation du Secrétaire de séance
4. Désignations d'Assesseurs

I. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

1. Élection du Président
2. Fixation du nombre de Vice-Présidents
3. Élection des Vice-Présidents
4. Fixation du nombre de membres du Bureau
5. Élection des membres du Bureau
6. Constitution de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)
7. Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
8. Désignation des délégués auprès du VALTOM
9. Désignation du délégué local Élu du Comité National d'Action Sociale
10. Désignation d'un représentant et de son suppléant auprès de l'ADHUME
11. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès de l'association AMORCE
12. Désignation d'un représentant auprès de l'Association de Gestion du Schéma d'accueil des Gens du Voyage (AGSGV63)
13. Désignation d'un représentant auprès de l'Association Vivre en Brousse

II. FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

1. Délégations de compétences au Président et au Bureau
2. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents : Attribution et fixation des montants
3. Autorisation permanente de poursuite donnée au Comptable public et fixation des seuils de poursuites pour le recouvrement des créances

IMPORTANT

Les documents du Comité syndical et notamment les annexes sont consultables et téléchargeables sur l'espace Réservé Elus du site Internet du Syndicat du Bois de l'Aumône. Pour y accéder, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet www.sba63.fr, puis cliquez sur l'onglet orange nommé « Espace Elus » (haut de page).

Attention ! Pour accéder à l'Espace Réservé Élus, une inscription est requise.

Cet Espace Réservé Elus vous permet de consulter les informations liées aux comités syndicaux, mais il contient également diverses actualités du SBA vous concernant.